



AMBASSADE DE FRANCE A BERLIN

Pariser Platz 5 10117 BERLIN

le 23/04/2015

Objet : PROCES VERBAL DU CONSEIL CONSULAIRE EN FORMATION « ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER- BOURSES SCOLAIRES » 2015/2016

Le conseil consulaire en formation « Enseignement du français à l'étranger-bourses scolaires » s'est réuni le 23 avril 2015 à l'ambassade de France à Berlin Pariser Platz 5, 10 117 Berlin Allemagne :

Participants :

Étaient présents :

Membres de droit :

- Mme EVANNO Dominique, chef de la section consulaire, Présidente du Conseil
- M. LE GLEUT Ronan, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- M. LOISEAU Philippe, Conseiller à l'Assemblée des Français de l'étranger, Conseiller consulaire
- Mme BOROUKHOFF Natacha, Conseillère consulaire
- Mme KLISS Marie-Christine, Conseillère consulaire
- M. STALLIVIERI Nicolas, Conseiller consulaire

Membres avec voix délibérative :

- Mme BOURIEN Patricia, directrice de l'école Voltaire
- Mme FAURE Valérie, représentante du personnel enseignant
- Mme DEPPE-PRUGNAUD Florence, représentante des parents d'élèves,
- M. MAIGNE Stéphan, représentant de l'association Français du monde-ADFE de Berlin
- M. EMMER Raoul, représentant de l'Union des français de l'Étranger (UFE) de Berlin

Membres avec voix consultative:

- Mme KLEIN Maud, présidente de l'association « Berlin accueil »
- M. BROUARD Samuel, directeur des services financiers et administratifs de l'école Voltaire
- M. CALAIS Clément, chef adjoint de la section consulaire, secrétaire de séance
- M. BOURGEOIS Eric, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme TAILLANDIER Anne, agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires

Absents (excusés) :

- M. Emmanuel SUARD, conseiller culturel
- M. Daniel BOURGEL, chef d'établissement de l'école Voltaire

Ont été mis à la disposition des membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Note diplomatique de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

1. Bilan de la campagne 2014-2015

Le montant de l'enveloppe de référence était de 258 170 euros, le coût moyen des bourses était de 3 148 euros.

54 familles ont bénéficié de bourses, dont 2 avec une quotité de 100%. La quotité moyenne était de 77,2%.

Lors du conseil consulaire, 57% des dossiers ont fait l'objet d'une réévaluation de leur quotité.

2. Cadre budgétaire de la campagne 2015-2016

L'IPA est fixé pour la campagne 2015-2016 à 88, ce qui représente une augmentation de 4 points par rapport à l'année précédente.

Pour la rentrée scolaire 2015-2016, les tarifs scolaires ont été augmentés et s'élèvent à 4886 euros, décision validée par l'AEFE.

L'enveloppe de référence est de 245 085 euros.

Les besoins exprimés pour le premier conseil consulaire tels que ressortant du calcul strict des quotités représentent un montant de 158 830 euros.

L'enveloppe limitative après dialogue de gestion a été fixée par l'AEFE à 170 000 euros pour l'ensemble de la circonscription.

Examen des dossiers individuels